

*Questions orales*LES ARMES NUCLÉAIRES—LA FACULTÉ D'ÊTRE LES PREMIERS À
Y AVOIR RECOURS

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, le premier ministre voudrait-il dire aux Canadiens quelle pourrait être la politique? A la suite de la promesse que l'Union soviétique a faite cette semaine, le secrétaire général de l'OTAN, Joseph Luns, et le commandant des forces de l'OTAN en Europe, le général Rogers, ont insisté hier pour que l'Organisation se réserve d'utiliser la première des armes nucléaires. Comme membre de l'OTAN, le Canada souscrit-il à cette politique? Le premier ministre est-il d'avis que se réserver d'utiliser le premier des armes nucléaires est le meilleur moyen de faire régner la paix dans le monde?

• (1425)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, nous reconnaissons que la question prête à controverse. J'exposerai demain le point de vue du gouvernement du Canada. J'espère que je réussirai à convaincre le député que ce point de vue est le bon, mais il ne saurait dire tant qu'il n'aura pas pris connaissance des arguments.

LE GEL DE LA PRODUCTION D'ARMES NUCLÉAIRES

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je ne lui demanderai pas de nouveau quelles mesures il entend prendre prochainement parce qu'il est évident qu'il en informera les Canadiens et la Chambre des communes quand bon lui semblera. Je voudrais plutôt revenir à une question posée lundi dernier et à la réponse fournie par le premier ministre. Considérant la situation en 1978, ainsi qu'en fait état le hansard du 14 juin 1982, le premier ministre a déclaré:

J'ai en fait préconisé la politique de l'asphyxie, qui est une sorte de gel, mais j'ai toujours défendu cette politique dans le contexte des relations bilatérales...

Il a indiqué qu'aucune des deux grandes puissances n'avait souscrit à cette politique.

Dans le discours qu'il a prononcé à Madrid, le premier ministre a déclaré qu'il préconiserait un gel de toutes les nouvelles armes nucléaires. Laissait-il entendre qu'il accorderait son appui et l'appui du Canada au mouvement qui se dessine maintenant en faveur d'un gel bilatéral et vérifiable de la production de nouvelles armes nucléaires?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je vais devoir fournir une réponse au moins aussi longue que la question qui m'a été posée. En 1978, nous préconisions la politique de l'étouffement que l'on peut parfaitement assimiler à un gel de la production de nouvelles armes nucléaires. Cette proposition n'a été acceptée par aucune des deux superpuissances, ainsi que l'a indiqué le député qui est intervenu précédemment. Depuis lors, loin de pratiquer la politique de l'étouffement, l'Union Soviétique a déployé 300 missiles SS-20 pouvant être munis chacun de trois ogives nucléaires. Voilà ce qui s'est produit depuis que j'ai plaidé en vain pour le gel des armes. Il en est résulté un déséquilibre stratégique. L'OTAN s'efforce actuellement de le rétablir, mais le gel devrait continuer de s'appliquer à toutes les autres armes.

En ce qui concerne les missiles SS-20, l'OTAN a pris une double décision. D'une part, elle s'appête à déployer les missiles Cruise et Pershing II, qui devraient être au point d'ici un an et demi au plus tôt. D'autre part, elle espère que le déploiement éventuel de ces missiles pourra convaincre l'Union Soviétique d'accepter la proposition des États-Unis, à savoir la suppression de toutes les armes nucléaires de moyenne portée, ou d'entamer des négociations pour les réduire très, très sensiblement. Voilà quelle est la position du gouvernement canadien.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'INDEXATION DES PRESTATIONS

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Ces deux derniers jours, les députés de l'arrière-ban de son parti ont suscité de vives inquiétudes dans tout le pays parmi les gens qui sont le plus durement touchés et frappés par la politique économique du gouvernement. Ces députés libéraux de l'arrière-ban ont en effet préconisé de supprimer l'indexation des prestations versées aux bénéficiaires des programmes sociaux; en d'autres termes, de supprimer l'indexation pour les gens qui touchent une pension de vieillesse, le supplément de revenu garanti, des allocations familiales, une pension d'ancien combattant ou une pension d'invalidité. Si ces gens, qui comptent parmi les plus vulnérables de notre société, doivent dire adieu à cette indexation, le ministre des Finances a-t-il cédé aux instances de ses collègues de l'arrière-ban?

• (1430)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je n'ai pas pu céder à de telles instances parce qu'on ne m'en a pas fait.

Mlle MacDonald: Le ministre peut nier qu'on ait fait de telles instances, mais ses collègues de l'arrière-ban, même à la sortie du caucus, ont fait savoir qu'on lui avait bien adressé ces suggestions.

LA PRODUCTION DU LIVRE VERT SUR LA RÉFORME DES
PENSIONS

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, je voudrais également demander au ministre combien de temps encore il entend faire manquer à sa parole le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Cette dernière s'est en effet engagée en août dernier à présenter une réforme des pensions.

Des voix: Règlement!

Mlle MacDonald: Elle a réitéré son engagement en comité aux mois de janvier et février. Elle a déclaré alors qu'elle présenterait cette réforme avant la fin de la session.

Mme le Président: A l'ordre. Le député doit poser une question. Son préambule a duré plus d'une minute.